



communiqué

Date **Le 2 février 1994**

N° 17

Pour publication

LE CANADA APPORTERA SON AIDE AUX ÉLECTIONS EN UKRAINE

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a annoncé aujourd'hui que le Canada fournira une assistance technique à l'Ukraine pour l'aider à organiser et à tenir, le 27 mars, ses premières élections parlementaires démocratiques. L'initiative canadienne de 2,5 millions de dollars est la plus importante et la plus complète de toutes celles entreprises par les donateurs internationaux.

«Ces toutes premières élections multipartites en Ukraine présentent un intérêt particulier pour le Canada du fait que tant de nos compatriotes ont des liens familiaux et historiques avec ce pays. Nous nous réjouissons de cette évolution manifeste vers un système politique démocratique et pluraliste et nous avons à coeur d'aider les Ukrainiens à faire en sorte que ce scrutin soit tenu d'une manière équitable et ouverte», a déclaré M. Ouellet.

À la demande des Ukrainiens, le Canada donnera à l'Ukraine 445 tonnes d'un papier spécial décourageant les fraudes, sur lequel seront imprimés les bulletins de vote. Un avion Antonov viendra prendre livraison, aujourd'hui à l'aéroport de Mirabel, à Montréal, du troisième et dernier envoi de papier canadien. Par ailleurs, notre pays collabore étroitement avec la Commission électorale centrale (CEC) en Ukraine, en lui fournissant une assistance technique, de la formation et une équipe d'observateurs des élections. Un expert canadien en matière électorale se trouve actuellement à Kiev pour conseiller la CEC pendant une période de trois mois.

Un des problèmes des organisateurs des élections ukrainiennes est le manque d'expérience de la population en ce qui concerne les élections multipartites. Le Canada aidera à financer l'impression et la distribution du texte de la nouvelle loi électorale, d'un guide du citoyen sur la loi et d'un guide sur l'organisation de la campagne électorale. Des représentants d'Élections Canada vont sensibiliser les membres de la Commission électorale centrale à l'importance d'obtenir la participation de la population et d'inciter les électeurs à voter.

Les Canadiens vont aussi expliquer aux médias ukrainiens de l'État aussi bien qu'aux médias indépendants quels sont leurs rôles, leurs droits et leurs responsabilités pendant la campagne électorale.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
(613) 995-1874

Document d'information

ASSISTANCE FOURNIE PAR LE CANADA EN VUE DES ÉLECTIONS EN UKRAINE

Le programme d'assistance du Canada, de 2,5 millions de dollars, a pour but d'aider l'Ukraine à organiser et à tenir ses toutes premières élections multipartites, le 27 mars. Il ne vise pas à influencer les résultats, mais plutôt à aider l'Ukraine à assurer l'intégrité et la transparence du processus électoral et à encourager les Ukrainiens à exercer leur droit de vote.

L'assistance fournie par le Canada constitue le programme le plus important et le plus complet de tous ceux entrepris par les donateurs internationaux et souligne l'engagement du Canada à l'égard de la réforme démocratique en Ukraine. Le programme compte quatre volets :

- 1) **Assistance technique et matérielle au processus électoral**
(Élections Canada, CODE International)

À la demande du gouvernement ukrainien, le Canada fournit à la Commission électorale centrale (CEC) 445 tonnes d'un papier spécial pour l'impression des bulletins de vote. Doté de dispositifs spéciaux de sécurité visant à prévenir la fraude électorale, le papier, expédié à Kiev, sera distribué localement en vue de l'impression et de l'assemblage des bulletins de vote.

Le Canada a aussi fourni à la CEC les services d'un spécialiste des élections, qui conseille la Commission sur des questions techniques et administratives, ainsi qu'au niveau des stratégies, pour une période de trois mois. En outre, les représentants d'Élections Canada sont en train d'organiser une séance de «formation pour formateurs».

- 2) **Éducation civique et éducation des électeurs**
(Élections Canada, Ukrainian Legal Foundation)

De concert avec la Ukrainian Legal Foundation, le Canada aidera à l'impression et à la diffusion du texte de la nouvelle loi électorale, d'un guide du citoyen sur la loi et d'un guide sur l'organisation de la campagne électorale. On vise ainsi à combattre l'apathie des électeurs et leur ignorance à propos de la nouvelle loi électorale.

Les représentants d'Élections Canada offriront à la CEC un séminaire sur les moyens d'inciter les électeurs à voter et sur l'importance de la participation de la population.

3) **Formation des médias en couverture électorale**
(Élections Canada, Université McMaster/Niagara
Institute)

Le Canada a organisé une séance de formation pour les médias de l'État et les médias indépendants de l'Ukraine sur leur rôle, leurs droits et leurs responsabilités pendant la campagne électorale. Les représentants des partis politiques étaient aussi invités à la séance, qui s'est tenue à Kiev.

Un spécialiste canadien du droit et des médias conseillera à court terme la radio et la télévision d'État, à Kiev.

4) **Surveillance et observation des élections**

Une petite équipe de surveillance oeuvrera à Kiev au début de mars, et une équipe plus nombreuse d'observateurs se rendra en Ukraine 10 jours avant le scrutin pour assister aux derniers jours de la campagne et au scrutin même. Le rapport de la délégation, les évaluations techniques et les observations de l'ambassade du Canada à Kiev formeront la base des conclusions officielles du Canada sur les élections.